
Opération de Développement Rural de Couvin

Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural 05 juin 2019 – Hôtel de Ville de Couvin

Objets de la réunion : Présentation des nouveaux membres - approbation du Rapport Annuel - état d'avancement des conventions en cours.

Présents :

- **Commune de Couvin** :

*M. Bernard GILSON, Echevin
M. Claudy NOIRET, Echevin
Mme VAN ROOST Frédérique, Conseillère
M. Jean LEMAIRE, Conseiller
M. Régis MAREE, Relais administratif DR (invité)*

- **Mesdames, Messieurs** :

<i>Sébastien CARBONNELLE</i>	<i>Ephrem CARRE</i>	<i>Christiane DUBUC</i>
<i>Arielle GUILLAUME</i>	<i>Christophe MAHY</i>	<i>Benjamin CALICE</i>
<i>Philippe MERLEVEDE</i>	<i>Bernard PAQUET</i>	<i>Marie-Françoise PARMENTIER</i>
<i>Fernand PLATBROOD</i>	<i>Yves RENARD</i>	<i>Luc THOME</i>
<i>Marie Elisabeth PETITJEAN-COLINET</i>		

- **FRW** :

*Mme Murielle PESTIAUX, Agent de Développement
M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement*

Excusés :

<i>Jean François BRIHAYE</i>	<i>Vincent DELIRE</i>	<i>Raymond DOUNIAUX</i>
<i>Jean HENRARD</i>	<i>Renée MAHY</i>	<i>Dominique MARY</i>
<i>Catherine NICOLAS</i>	<i>Roger VERNIER</i>	

Accueil

La rencontre débute par un mot de bienvenue de Bernard GILSON, nouveau Président de la CLDR, qui accueille les nouveaux membres et excuse les personnes ayant fait part de leur absence. Il remercie aussi Mr Fernand PLATBROOD pour l'achat du Musée de la Vie Rurale à Cul-des-Sarts. Il laisse ensuite la parole aux agents de la Fondation Rurale de Wallonie qui enchainent en déclinant l'ordre du jour de la réunion. Il est aussi signalé que le courrier d'invitation à la réunion était annexé de différents documents ;

- Le tableau sur l'état d'avancement des projets du PCDR
- Le Règlement d'Ordre Intérieur, avec la nouvelle composition de la CLDR
- Le PV de la réunion précédente

Le PV de la dernière réunion de la CLDR (datant du 26 avril 2018), envoyé avec l'invitation à cette réunion, est approuvé sans remarque.

Le Projet des Halles de Couvin

Le projet des Halles de Couvin est toujours en attente du Certificat de Patrimoine devant être délivré par l'Agence Wallonne du Patrimoine (AWaP). Mr Calice s'interroge sur la lenteur de la procédure et demande si des contacts politiques ont eu lieu entre Mr Gilson, Président de la CLDR et le Cabinet du Ministre afin d'accélérer les choses. Il n'y a pas eu de contact informel avec le Ministre. Pour rappel, la procédure prend du temps du fait que le bâtiment est classé. Les réunions avec l'AWaP se sont multipliées depuis la dernière réunion de la CLDR et ce, afin de déterminer la couleur, la forme, la matière, etc. des châssis. Il en est de même pour les ouvertures devant être effectuées dans la toiture. Une fois le Certificat de Patrimoine en poche, la commune devra rentrer le Permis d'urbanisme afin que le projet complet puisse être accepté par le Ministre. Régis Marée, agent relais du développement rural à la commune craint une remise en cause du Certificat de Patrimoine vu les modifications en matière de législation du patrimoine.

A l'heure actuelle, le 8 juin 2019, le certificat de patrimoine est bel et bien supprimé pour laisser place à une autre procédure. Le projet des Halles risque donc d'être retardé.

Aucune remise en question concernant les futures affectations vouées à ce bâtiment. Les halles auront comme fonction première, la valorisation de l'artisanat et les productions locales. Cette fonction première est d'ailleurs reprise dans le « Projet de ville ».

Le projet de la maison des Baillis à Pesche

Le projet de la maison des Baillis à Pesche est sur les voies. En effet, 2 réunions ont eu lieu depuis avril 2018, l'une avec l'ONE afin de déterminer les spécificités que devront comporter le bâtiment annexe à la Maison des Baillis voué à l'accueil de la petite enfance et l'autre, avec la DGO3 et l'AWaP afin de leur présenter le projet. Lors de la seconde réunion, il a été suggéré de faire appel à un spécialiste en charpente afin d'en savoir plus sur son état de conservation. Depuis, l'architecte avance dans le dossier. Une prochaine réunion avec l'AWaP est programmée au mois d'août 2019.

Seule l'enveloppe extérieure du bâtiment est classée au patrimoine, ce qui nous laisse espérer un moindre délai dans la réalisation du projet. Les boiseries ; portes, chambranles de portes et escalier seront néanmoins conservés dans la mesure du possible.

Au stade du projet, les futurs utilisateurs du bâtiment seront conviés à participer à celui-ci. Leurs avis seront pris en compte lors de la rédaction du projet définitif.

Avancées du Groupe de Travail Patrimoine

Le GT Patrimoine s'est réuni 6 fois depuis avril 2018. Il est composé de +/- 15 bénévoles assidus et passionnés. Ces réunions ont permis la mise en ligne du site internet www.bibliotheca.couvin.be. Une petite démonstration du contenu du site est réalisée durant la réunion. En plus d'un nombre important d'éléments du patrimoine déjà répertoriés, Mr Philippe Fonteyn (employé à l'administration communale) s'est attelé à l'encodage des actes divers (décès, mariage, etc.).

Un dossier a été introduit à la Région Wallonne afin d'obtenir un subside pour mettre en lumière le travail réalisé. Si le dossier est retenu, un « vernissage » sera organisé lors de la 15aine du patrimoine en septembre 2019.

Un partenariat avec la Province est aussi en cours, il a pour but de réaliser l'étude sanitaire de 5 éléments du patrimoine couvinois en vue de leur restauration.

Il s'agit :

1. une passerelle à Aublain sur l'Eau Blanche
2. le four d'Aublain (toit) et le mur qui le jouxte
3. le lavoir-fontaine de la Cure à Pesche
4. le lavoir à proximité de la chapelle de Brûly
5. la chapelle du cimetière de Dailly

Information de Régis Marée, il reste une queue de budget de 5000 euros pour une future restauration quelconque.

Avancées du Groupe de Travail Sentier

Le GT Sentier s'est réuni 2 fois depuis avril 2018. Le Collège communal a décidé de faire appel à l'asbl « Sentier.be », devenu depuis « Tousà pied », pour accompagner les bénévoles du GT Sentier et analyser le volet juridique concernant l'ensemble des sentiers de la commune de Couvin.

Un appel aux bénévoles a donc été lancé afin de déterminer la praticabilité, ou non, de chacun des sentiers couvinois.

Il est à signaler que pour l'heure, la mission de « Tousà pied » est de réaliser un inventaire complet des sentiers. Il n'est encore nullement question de parler d'ouverture, voire de réouverture de l'un ou l'autre tracé.

Approbation du Rapport Annuel

La FRW explique que chaque année, la Commune, ayant un PCDR approuvé et au moins une demande de convention en cours, est tenue de rédiger un rapport annuel. Ce rapport, constitué de 5 parties, reprend notamment l'ensemble des projets du PCDR avec leur état d'avancement ainsi que le rapport d'activité de la CLDR.

Hormis une petite remarque quant au contenu et aux intitulés des fiches projets (de lot 1, 2 et 3), les membres approuvent le rapport annuel et sa programmation à 3 ans.

Programmation à 3 ans des 3 prochains projets du PCDR :

1. **Place d'Aublain (Fiche projet 3.53)**
2. **Maison de l'industrie (Fiche projet 2.11)**
3. **GR 12 Brûly-de-Couvin (Fiche projet 1.2)**

Concernant le GR 12 de Brûly de Couvin, 2 parts de bois ont été vendues à un habitant du village. La vente de ces 2 lots est passée au Collège Communal. Une fois les parts de bois effectuées, le sentier devrait redevenir praticable. Ensuite, des travaux de drainage seront plus que probablement nécessaires afin d'assécher le sentier.

La fiche projet sur la maison de l'industrie et de l'artisanat fait partie des réflexions du Projet de Ville que la commune mène depuis maintenant 2 ans. Une première localisation serait d'utiliser le 1^{er} étage de la ferme Walkens.

L'aménagement de la Place d'Aublain est présenté par Mr Cabonelle ci-dessous.

Projet citoyen/Place d'Aublain

Le projet de rénovation de la Place d'Aublain est repris dans le PCDR comme fiche de 3^e priorité, il s'agit de la fiche projet 3.53

Régis Marée signale qu'un projet d'aménagement de la place d'Aublain est souhaité depuis plus d'un an et qu'un courrier a été envoyé à la commune afin de sonder les autorités communales sur une possible réalisation. Mr Carbonnelle, relais pour le village, fait part des réflexions des habitants d'Aublain et présente ce que l'on peut qualifier d'un tout premier avant-projet.

Le souhait serait de pouvoir bénéficier d'un place conviviale, sécurisée, verdurisée, avec des jeux pour les enfants tout en conservant les affections qui lui sont déjà attribuées ; carnaval, fête de village et installation d'un chapiteau.

Il est décidé de « faire remonter » cette fiche 3.53 en priorité 1, de l'intégrer à la programmation à 3 ans demandée dans le rapport annuel. La prochaine étape sera d'organiser une réunion de demande de convention-faisabilité avec la DGO3.

Approbation ROI

Le Règlement d'Ordre Intérieur est approuvé sans remarque et à l'unanimité.

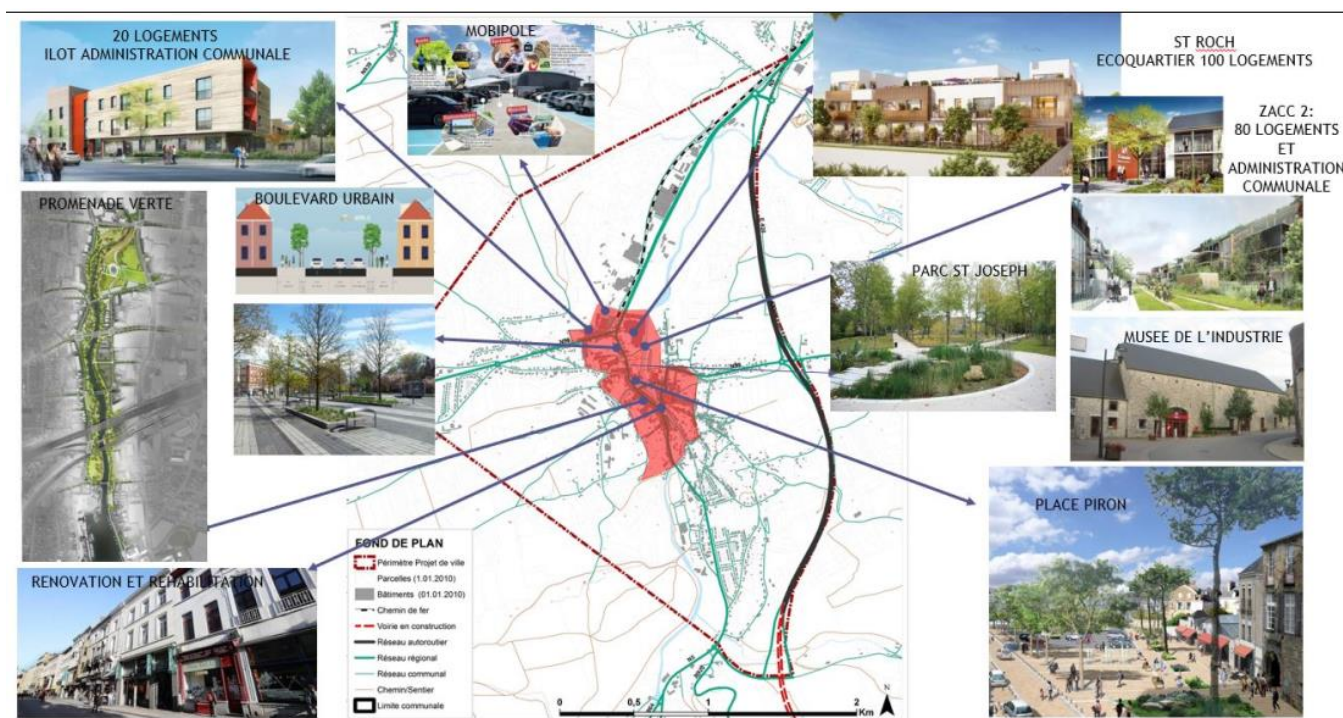
Projet de Ville

AGORA est le bureau d'étude désigné par la commune pour réaliser son projet de ville. Après un diagnostic précis réalisé sur le centre-ville de Couvin et à la suite d'une enquête complétée pour une centaine de personnes, 4 objectifs ont été définis :

4 OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT POUR COUVIN DEMAIN



Afin de rencontrer chacun de ces 4 objectifs, plusieurs projets sont proposés dont la maison de l'industrie et de l'artisanat citée précédemment.



Une délégation du Conseil Communal se rendra à Marche-en-Famenne (semblable en taille et en aménagements centre-ville), le 21 juin prochain pour une réunion de travail. Il est signalé que l'on parle ici d'une vision à long terme, le cas de Marche-en-Famenne a pris 20 ans.

La notion de parking et de places disponibles, notamment au niveau de la ferme Walkens est ensuite discutée. Il semble que les parkings du centre-ville sont trop souvent et trop

rapidement complets. L'étude réalisée par AGORA prouve pourtant le contraire et parle d'un taux d'occupation de 75 à 80 % du nombre de places de parking. Le sentiment du manque de place de parking fera néanmoins partie des points d'attention dans la réalisation des futurs projets.

Autre thématique soulevée ; l'installation d'un parking poids lourds au niveau de la locomotive. Un nouveau parking poids lourds est disponible sur le tracé du contournement, à l'arrière du « Comptoir des Fagnes » mais il est malheureusement vite complet. Un projet d'aire d'autoroute est bel et bien dans les cartons mais ne fait pas partie des priorités.

Divers...

Mr Fernand PLATBROOD nous fait part de l'achat du Musée de la Vie Rurale par son épouse et lui-même. Il aurait été malheureux, voire irresponsable de laisser « disparaître » la collection du docteur André. L'objectif de Mr PLATBROOD est de continuer à faire visiter ce musée tout comme le moulin à vent de Tromcourt dont il est aussi propriétaire. Ces éléments du patrimoine couvinois ayant tous deux été construits à la même période, des synergies existent !

Les travaux de la salle du Bailly à Cul-des-Sarts sont en cours et doivent être terminés pour le 19 octobre prochain.

Intervention de Mme Guillaume, qui appelle les membres de la CLDR à faire partie du comité de pilotage de la « Charte Paysagère » que doit réaliser le Parc Naturel Viroin-Hermeton. Une prochaine réunion de ce comité est programmée au 21 juin 2019.

Il est proposé une journée/après-midi de terrain lors de la prochaine réunion de la CLDR. En effet, certains membres souhaitent visiter les projets en cours (Maison des Baillis à Pesche, Salle du Bailly à Cul-des-sarts, Les Halles de Couvin, le GR 12 etc.). Le car de la ville servira de moyen de locomotion.

Clôture de la séance

La séance se clôture sur ces derniers points et les remerciements de Bernard GILSON envers les personnes présentes.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT
Rue de France, 66
5600 Philippeville
071 66 01 90
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Murielle PESTIAUX
Agents de développement